

LOISIR

En 2017, la Franck Pineau fêtera ses 20 ans



PRÉPARATION. Les membres du comité directeur ont attaqué la préparation de la 20^e édition, lors d'une journée marathon.

Les membres du comité directeur de la Franck Pineau se sont réunis samedi, à Vaux, pour préparer la vingtième édition de la rando cyclotouriste.

Ce « grenelle », ainsi nommé par les organisateurs, était animé par Serge Le Doussal, président fondateur, et Jean Jarousse, en présence de 27 membres du comité directeur, ses futurs membres et quelques bénévoles.

Franck Pineau, qui souhaite donner un éclat particulier à cette 20^e édition, était également présent.

Cette édition se déroulera le 10 juin 2017. La Franck Pineau est la plus importante concentration

cyclotouriste Ufolep en France. À ses trois circuits habituels VTT, s'ajouteront un 80 et un 100 km.

Les affiches et panneaux publicitaires seront repensés pour fêter le 20^e anniversaire. Les engagements se feront dans l'entrée principale d'Auxerreexpo.

Une légère augmentation des tarifs sera appliquée l'année prochaine sur certains des 19 circuits proposés, excepté pour les licenciés de la rando pédestre pour lesquels les prix baisseront.

Grâce aux économies réalisées et malgré une chute importante des rentrées liées à la météo, la trésorerie est équilibrée. ■

SOCIÉTÉ ■ Action logement propose services et aides financières

Les salariés aidés pour se loger

Le dispositif 1 % logement est devenu Action logement. Ses soutiens sont accessibles à tout salarié d'une entreprise privée de plus de dix employés.

Outre l'aide au logement versée par la Caisse d'allocations familiales (APL), d'autres dispositifs existent. Action Logement, l'ancien 1 % logement, fait partie des dispositifs méconnus. Il permet pourtant d'accorder aux salariés des entreprises privées de plus de dix personnes, de nombreux services – aides à la location, garanties (type caution), aides à l'accession, à la propriété, aides pour déménager...

Action Logement propose des prêts à taux réduit (1 %) pour l'achat d'un logement (sur une somme plafonnée à 25.000 €). Aucune condition de ressources n'est exigée.

Les salariés en difficulté, peuvent aussi se faire assister pour régler des arriérés de loyers impayés, de la taxe d'habitation ou encore les dépenses de ceux qui ont double charge de loyer (parce qu'ils



AIDES. Aides à la location, à l'accession, à la propriété, pour déménager, garanties (caution), sont notamment proposées.

ont retrouvé un emploi loin de chez eux par exemple).

Augmenter le nombre de bénéficiaires

Pour accéder à ces aides, le salarié peut se rendre dans les agences du réseau Action Logement. Dans l'Yonne, la structure est présente, boulevard Vauban, à Auxerre et rue

de la République à Sens, chez Logéhab. Il peut également « passer par son entreprise ou par le site internet actionlogement.fr », indique Carole Dumand, responsable des agences Logéhab à Sens et à Auxerre.

Parce qu'ils fusionnent au 1^{er} janvier, ces organismes – qui, comme Logéhab, collectent la partici-

→ INSTALLATION

COMITÉ RÉGIONAL

Action logement. L'ancien 1 % logement a installé, vendredi, son Comité régional Action Logement (le Cral) en Bourgogne Franche-Comté. Il s'agit d'un organe paritaire, qui compte 20 membres, dont le président est Dominique Bourgeois (Medef) et le vice-président Fabrice Martinerie (Cfdt). Le comité se donne pour mission de « recueillir les besoins en logement sur le territoire » et bâtir « des partenariats avec les collectivités locales », résume Jean-Baptiste Dolci, vice-président d'Action Logement. Action Logement, de fait, cofinance la construction de logements sociaux. En 2015, en Bourgogne Franche-Comté, il aura investi 17 millions d'euros auprès des bailleurs sociaux. En contrepartie, des places lui sont réservées.

ation des entreprises – espèrent gagner en visibilité.

Leur ambition, augmenter de plus de 20 %, d'ici à 2020, le nombre des bénéficiaires de ses offres. Quatorze millions de Français, employés dans 223.000 entreprises, sont potentiellement concernés. ■

Alexandra Caccivio

NATURE ■ Assemblée générale de l'association Adeny

L'environnement, leur priorité

Samedi après-midi, l'Association de défense de l'environnement et de la nature de l'Yonne (Adeny) a tenu son assemblée générale à Étigny (Sénonais). L'occasion de revenir sur plusieurs sujets qui touchent l'Yonne.

Une importante partie de cette réunion a été consacrée à la qualité de l'eau. L'Adeny, qui réunit 250 adhérents, a notamment rappelé l'historique de la pollution de l'eau potable à Champignelles, via la source de Louesme. « Le taux d'un résidu d'herbicide, l'ESA métazachlore, était plus de trente fois supérieur à la norme de potabilité, et ce malgré la présence d'une unité de dépollution au charbon actif », ont rappelé les membres de l'association.

« Voir le collectif de l'eau gagner du terrain »

Suite aux témoignages de membres du Collectif de l'eau, créé en Puisaye à l'issue de ces pollutions, le



PRÉSIDENT. Jean-Paul Couillault à la tête de l'Adeny. PHOTO A. C.

président de l'Adeny Jean-Paul Couillault a émis le souhait de « voir ce collectif gagner du terrain dans le département ».

Concernant les déchets, l'association lutte contre les dépôts sauvages et se félicite du nettoyage réalisé à proximité de la piste de karting de Soucy. Les membres espèrent qu'un effort sera fait dans la vallée de Vaumartin, à Malay-le-Grand. Un rendez-vous est pris avec la nouvelle municipalité cette semaine pour en discuter.

Sur le dossier de la dé-

charge de Champigny, « la gestion en mode bioréacteur a enfin été mise en place mais les problèmes de poids lourds et les nuisances olfactives demeurent », décrit Jean-Paul Couillault.

Enfin, l'Adeny a fermement rappelé son opposition au projet de centrale biomasse à Tonnerre. « 120 à 150.000 stères de bois sont nécessaires pour la faire tourner », produits par des forêts déjà exploitées pour alimenter trois autres structures selon l'association. ■

Antoine Compigne

ÉLECTIONS AUX CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

DU 30 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2016

L'ARTISANAT,

(C'EST NOUS !

VOTEZ UPA !

Vous êtes artisan ou conjoint d'artisan, vous allez recevoir prochainement un bulletin de vote pour élire vos représentants à la Chambre de métiers et de l'artisanat. Votez utile, votez pour la seule liste qui défend vraiment nos entreprises.

Découvrez les engagements de l'UPA sur www.cma2016.fr



UPA
les entreprises de proximité

